

Communiqué de Presse

Loi El Khomri - La FNEDT s'oppose à la taxation des CDD

Alors qu'un nouvel appel à la grève a été lancé ce jeudi 28 avril, les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux réagissent à la taxation des CDD prévue dans le projet de loi travail qui sera prochainement examiné en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Paris, le 28 avril 2016 – « La taxation des CDD prévue par la loi El Khomri est une charge supplémentaire que nos entreprises ne pourront pas répercuter dans le prix de leurs prestations. C'est inadmissible de surtaxer le travail dans nos entreprises dont la durée déterminée est liée à la saisonnalité des travaux ! », s'indigne Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers doivent déjà faire face à la suppression de l'exonération des charges patronales sur les contrats Travailleurs Occasionnels Demandeurs d'Emploi. Cette mesure, adoptée dans la loi de finances pour 2015, a entraîné dans certaines entreprises de travaux une augmentation des charges de plus de 20 %*.

« Dans un contexte de crise de la production agricole où l'encours financier de nos clients augmente, une nouvelle hausse du coût du travail est un signal catastrophique pour nos activités qui se battent pour sortir des prestations compétitives de travaux agricoles », ajoute Gérard Napias. Les entreprises de travaux, qui représentent plus de 100 000 emplois au cœur des territoires ruraux, libèrent du temps et des capacités d'investissement pour les 265 000 exploitants agricoles qui recourent à la prestation extérieure**.

*Source : comparaison des données sociales 2014-2015 en entreprises de travaux

** Source Agreste Primeur n°334 L'équipement des exploitations agricoles

Relations Presse FARGO RDN

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Fadéla Benabadji

Tél : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

fbenabadji@fargordn.com

Léa Charron

Tél: 01 85 09 83 72

Mobile: 06 23 47 67 47

lcharron@fargordn.com

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 64 syndicats départementaux et 18 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 97 000 salariés permanents et saisonniers réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles et Ruraux).